



PROGRAMME DE FORMATION

EVITEZ LES PIEGES DU LICENCIEMENT

STRUCTURES PRESTATAIRES # DROIT DU TRAVAIL

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les différents motifs personnels de licenciement
- Maîtriser la procédure de licenciement
- Mettre à jour vos connaissances au regard de l'actualité légale et jurisprudentielle
- Identifier les points de vigilance, les erreurs à éviter et limiter le risque prud'homal
- Améliorer et sécuriser vos pratiques professionnelles à partir de l'analyse de vos documents

ORGANISATION DE LA FORMATION

Public

Dirigeants
Salariés administratifs

Prérequis

Aucun

Effectif

10 participants
maximum

Moyen d'évaluation

Questionnaire

Durée

7 heures
1 jour ou 2 demi-journées

Format

En présentiel ou distanciel
Nous contacter

Session

INTER ou INTRA
Nous contacter

Tarif

INTER : 720€ TTC (600€ HT)
INTRA : nous contacter



Formatrice

Vanessa SOMMIER
Avocate

Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des aménagements matériels, techniques, humains et pédagogiques sont définis au préalable avec vous. N'hésitez pas à nous contacter

1. Principes du licenciement

- La définition de la cause réelle et sérieuse
- La motivation du licenciement
- La preuve de la cause réelle et sérieuse

2. Focus : le licenciement pour faute grave

- Faute / faute grave / faute lourde
- Le recours à la mise à pied conservatoire
- Les délais à respecter
- Le cas particulier de l'absence injustifiée prolongée
- NOUVEAUTE : le régime de la démission présumée
- La constitution du dossier

3. Autres motifs personnels de licenciement

- L'insuffisance ou l'incompétence professionnelle
- Le cas particulier de la maladie (prolongée ou absences répétées)
- L'inaptitude physique médicalement constatée par le médecin du travail
- Focus sur la dispense de reclassement
- La constitution du dossier

4. Limites au pouvoir de licencier

- Les motifs prohibés
- Les faits relevant de la vie personnelle du salarié
- L'évaluation du risque de contentieux

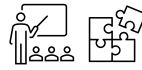
5. Procédure de licenciement

- La convocation à un entretien préalable : forme et délai
- L'entretien préalable : formalisme et pièges à éviter
- La notification du licenciement
- Le cas particulier du salarié protégé : demande d'autorisation auprès de l'inspection du travail
- La motivation de la lettre de licenciement

6. Conséquences du licenciement

- Le préavis / la dispense ou l'inexécution du préavis
- Les indemnités de licenciement
- Les documents de fin de contrat : attestation pôle emploi, reçu pour solde de tout compte et certificat de travail

MOYENS PEDAGOGIQUES



Alternance d'exposés juridiques et d'étude de cas



Remise d'un livret de formation



Echanges pratiques

Les plus de la formation ★★★



Illustrations concrètes à travers l'activité de conseil et de défense de l'avocate



Analyse de vos documents



Avis/conseils de l'avocate

NOUS CONTACTER



Pragmatis avocats

Organisme de formation
enregistré sous le n° 84260272626
auprès du Préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes

28 boulevard Général de Gaulle
26 000 VALENCE

contact@pragmatis-avocats.fr

04 75 78 41 38